

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 52 (1914)  
**Heft:** 11

**Artikel:** Rondzet et sè w.-c.  
**Autor:** Marc  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-210281>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),  
Imprimerie Ami FATIO & Cie, Place St-Laurent, 24 a.Pour les annonces s'adresser exclusivement  
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,  
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,  
et dans ses agences.ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;  
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.  
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

**Sommaire** du N° du 14 mars 1914 : Anciennes chansons d'étudiants (V. F.). — Rondzet et sè W.-C. (Marc à Louis). — Marie et Jacques ou la laitière de Montréal. — Le français de l'est. — Le musée cantonal vaudois.

## ANCIENNES CHANSONS D'ÉTUDIANTS

LES étudiants de Lausanne aiment à marier de beaux airs allemands à des chants poétiques souvent composés par quelqu'un d'entre eux. » Ainsi écrivait Sainte-Beuve en 1837 en faisant le portrait d'Alexandre Vinet, et il citait de jolis vers de Frédéric Monneron, ainsi que le titre d'une œuvre de jeunesse de Vinet : *La Guétiade*, poème héroï-comique, imité du *Lutrin*, de Boileau. Mais il est d'autres riens montrant que celui qui devait devenir un, austère moraliste fut être aussi un étudiant plein de gaité. A l'exemple de ses condisciples, Vinet fit une *chanson bachique* dont voici le premier couplet :

O mes amis, vidons bouteille  
Et laissons faire le destin;  
Le dieu qui préside à la treille  
Est notre unique souverain.  
Bannissons la mélancolie  
En chantant ce refrain joyeux :  
Amitié, plaisir et folie,  
C'en est assez pour être heureux.

Ce Vinet-là, adorant Bacchus comme son seul dieu, n'est-il pas bien piquant ? Il est vrai qu'à l'époque dont nous parlons — 1815 à 1850 — les buveurs d'eau n'étaient pas en odeur de sainteté, à l'Académie pas plus qu'ailleurs. Rimant une *Chanson des professeurs*, un étudiant dont le nom ne nous a pas été conservé, écrit :

Ah ! cher X..., j'admire ta chimie,  
Je suis tout fou de ton beau gaz tonnant.  
Mais, sacrebleu ! quelle est donc ta manie,  
En faisant de l'eau, te crois-tu bien savant ?  
Fais-nous du vin, et ton laboratoire  
Sera toujours tout plein d'étudiants ;  
Fais-nous du vin, nous saurons bien le boire  
En dansant sur les bancs.

Dans une chanson datée de 1850, Auguste Béranger, qui occupa la chaire de littérature française, est du même avis :

Je doute, et j'ai bien mes raisons,  
Des hôteliers, brouilleurs de cartes ;  
Avant de déboucher, usons  
Du criterium de Descartes.  
Mais quand Hippocrate en bonnet,  
Dit que le vin nous rend étiquettes,  
Que l'eau vaut mieux pour le cornet,  
Oh ! par ma foi, je suis sceptique.

Avec le jus de la treille, on chantait aussi, cela va de soi, l'herbe à Nicot. Ainsi, le théologien Adolphe Bauty rima la *Pipé culottée* :

Que j'aime à voir ma pipe sillonnée  
Sur ses beaux flancs de bruns et noirs sentiers !  
J'aime la voir chicarde et culottée  
Aux doux labeurs de six mois tout entiers !

Et quand mes mains tremblantes et vieillies  
Du triste sort auront subi la loi,

Ne pouvant plus supporter ses folies,  
Je suspendrai ma pipe à la paroi,  
Où cette main qui l'aura tant portée  
La saisira pour la contempler mieux.  
« C'est moi, mes fils, qui l'avais culottée, »  
Dirai-je alors à mes petits neveux.

Ainsi qu'à la taverne, on rimait à l'auditoire. Rodieux, professeur de grec, ayant imposé à ses élèves un certain nombre de chapitres d'Anacharsis, le philosophe mis au rang des sept sages de la Grèce, Moratet fit cet impromptu, un peu boiteux :

— Dans Athènes, allait-on,  
Au buaton  
Donner à manger aux caïons ?  
En vain, vous vous régimbez,  
Oui, messieurs, vous l'apprendrez,  
Oui, messieurs, vous l'apprendrez.

Et l'un de ses camarades fit une caricature représentant un petit professeur maigre, lâchant du haut de sa chaire des volumes d'Anacharsis, qui vont s'écrouler sur une pile de règlements, à la grande joie des étudiants faisant la nique à leur docte maître.

Au lieu d'argent, l'étudiant a des dettes, raison de plus pour chanter. Oyez dans le *Potpourri* de Félix Chavannes, morceau classique des chansonniers académiques, les couplets du pauvre étudiant :

Dig, dig, dig, dig, din, don,  
Qui vient donc frapper à ma porte ?  
Dig, dig, dig, din, don,  
Qui vient troubler ma méditation ?  
C'est un créancier, je le gage,  
Qui vient me relancer chez moi,  
J'ai déjà mis ma veste en gage.  
(Parlé)

Je suis mineur, messieurs, et hors la loi.  
Dig, dig, dig, din, don...

Ma servante épouvantée  
Vient me dire à mon grenier :

(Parlé)  
Hélas ! monsieur, ils sont trois sur la montée,  
Et chacun tient un grand papier.

Dig, dig, dig, din, don...

Leur escarcelle vidée ne rendait que plus dispos les étudiants dans les sérenades qu'ils donnaient à quelque belle. En Martheray, dans un délicieux jardin, ils chantaient :

En effet, Lise à la taille bien prise,  
C'est un mari qu'elle cherche à l'église.

Ailleurs, sous certaine fenêtre obstinément close, on les entendait fredonner durant une demi-heure la scie que voici :

Fanny, tu n'as qu'un amant,  
Il est de biscôme ;  
Fanny, tu n'as qu'un amant,  
Il est tendre et constant.

Les étudiants de Lausanne avaient, vers 1830, leur petite muse, la « Musette vaudoise », de Juste Olivier, qui n'était pas la Lisette de Béranger :

Celle qui s'appelle ainsi,  
Dame ni grisette,  
N'est pas, même en raccourci,  
Une autre Lisette,  
Ni la fée au bord du Rhin,

Ni là Muse au front serein ;  
Ce n'est que Musette, ô gai !  
Ce n'est que Musette.  
Au bois, elle ne va pas  
En grand équipage ;  
Elle marche à petits pas,  
Sans laquais ni page ;  
Mais les fleurs sur le chemin,  
Sont là toutes sous sa main.  
J'aime mieux Musette, ô gai !  
J'aime mieux Musette.

Tout cela est bien puéril, si l'on veut ; mais la vieille Académie a récolté assez de gloire pour être au-dessus des critiques des puristes sur les vers que nous venons de citer, et ces péchés de jeunesse n'ont pas empêché leurs auteurs de faire grandement honneur à notre pays.

V. F.

## RONDZET ET SÈ W.-C.

RONDZET l'avâi onna galéza carrâie ein da mon d'Epalindze, mâ lài démorâve pas et la loyîve ti lè tsautemps à dâi dzein de la vela, et pu du cein, sti an passâ, à onna dama anglaise que, po fini, l'a pas voliâ. Lo poûro Rondzet lài a rein comprâ : à l'Anglaise, cein lài plliézai portant bin, la carrâie étaï quasu nâova, bouna façan et tot et lài avâi bin de que l'ètai à sa potta. Mâ quaque dzo aprî, Rondzet l'a z'u onna lettra iô sè desâi dinse :

Monsieur Rondzet,

Votre maison plaît beaucoup à moa, et j'aurai oun grande plaisir de coucher là bas dedans. Mais on a dit à moa, il y a des maisons dans le Jorat ils n'ont point de W.-C. La votre belle maison a-t-elle W.-C. ?

Je salue vô bôcoup.

Victoria SALISBURÔ.

Rondzet l'a liè sa lettra et ie châote vè ion de sè vezin que l'avâi z'u éta pè l'Angleterre et lài dit dinse :

— Mâ, cllia dama Victoria mè dèmande se lài a dâi W.-C. per tsf no. Qu'è-te cein po onna bite ? L'è bin su on mot que l'è de l'anglais. Tè que t'l on tot malin corps et que t'a z'u talematsf avoué le potte quemet lè z'Anglais, te dèvetrai mè dere que l'è.

Ma fâi, lo vezin lài compregnâi pas mè que Rondzet avoué sè W.-C. Heureusameint que l'avâi oncora dâi vîlhio lâivro dau temps que desâi yesse et dit à Rondzet.

— L'è on mot dau diabllio que l'è tot novi. Justameint lo trâovo dessu mon lâvro. A-te que lo su cllia jographie, iquie su la carta l'ant met W.-C. = Whitechapel. L'è on mot que vâo à dore église anglaise.

Et Rondzet s'en va, preind sa plionmâ et sè met à écrire à la dama :

Madame Victoria Salisburô,

Je mets la main à la plume pour vous faire savoir de mes nouvelles qui sont très bonnes, Dieu merci. Je veux aussi vous dire que pour ces W.-C. il y en a point chez nous, ni dans tout Epalinges ; mâis y en a par Lausanne deux ou trois. Vous pourrez y aller, à ce qu'on m'a dit,

deux fois par semaine avec le tram, c'est pas bien loin.

Recevez, Madame Victoria, mes affectueuses salutations.

RONDZET.

Et la dama n'est pas végnaïte démorâ dein la carraïe à Rondzet.

Clliau z'Anglaise sant tant défecile assebin !

MARC A LOUIS.

### MARIE ET JACQUES OU LA LAITIÈRE DE MONTREUIL

Elle n'est pas d'aujourd'hui, cette histoire. Plusieurs de nos lecteurs la connaissent déjà, sans doute. Qu'importe ! Elle est toujours jolie. Et puis, en ce temps où l'on s'expatrie si facilement, sans avoir d'aussi bonnes raisons que les deux héros de notre histoire, il est bon de la rappeler.

C'est une idylle, tout simplement. Mais son intérêt n'y perd rien.

\*\*\*

**L**ors de son avènement au trône, Louis XVI avait donné le château de Montreuil à Mme Elisabeth, sa sœur, qui depuis longtemps venait l'habiter et s'y plaisait beaucoup. Cette excellente princesse vivait là sans faste et sans représentation, s'occupant tout particulièrement de l'embellissement de cette propriété. Mais ce n'était pas de simulaces de montagnes ou de grottes, de ponts sans rivière ou de chalets sans troupeau, qu'elle s'amusait à orner son Elysée : rien de futile comme au Trianon. Tantôt c'était la construction d'un vivier ou d'une serre, tantôt la plantation d'un parterre ou d'un potager. Elle se plaisait surtout à établir de beaux espaliers, et ses pêches étaient les plus belles et les meilleures de Montreuil.

Une prairie assez vaste se trouvant dans l'enceinte du domaine, la princesse forma le projet d'y installer une laiterie suisse, dont elle donna elle-même le plan. Mais il fallait encore se procurer des vaches, une jeune laitière et un pâtre. Une excellente occasion ne tarda pas à se présente.

Un officier du régiment valaisan de Courten, au service de France, était en relations avec le concierge de Montreuil ; celui-ci le mit au courant des projets de la princesse. Et comme cet officier devait se rendre prochainement aux bains de Louëche, on s'empressa de le charger de procurer à Mme Elisabeth les hôtes de sa laiterie.

Dès qu'il fut arrivé à Sierre, son lieu natal, il s'occupa de sa mission. Il possédait à Ventône, au-dessus du bourg, un domaine dont le fermier était originaire d'Albinen, localité réputée par la beauté de son bétail.

Il confia donc à ce fermier le choix des vaches, de leur gouvernante et d'un pâtre. Ce brave homme s'empressant de satisfaire au désir de l'officier, ne tarda pas à faire l'acquisition de six vaches jeunes, dociles et parfaitement semblables pour la taille et la couleur.

La laitière était à l'avantage : dix-huit ans, lèvres roses, longs cils noirs, et de superbes cheveux châtain, relevés en deux grosses tresses circulaires à demi couvertes par le très court chapeau national orné de fleurs et de rubans.

Le costume du pays, pour la jeune Valaisanne, ayant été recommandé à l'officier, il eut soin de lui faire confectionner un trousseau complet, dans lequel ne furent point oubliés la croix et le cœur d'argent doré destiné à parer le cou arrondi mais un peu hâlé de la jolie Marie.

Disons en passant que celle-ci s'exprimait très bien en français, ayant passé plusieurs années à Martigny chez un parent.

La vue des vêtements tout neufs qu'on lui avait préparés ne fit naître chez elle qu'un sourire qui s'éteignit bientôt. L'officier attribuant

ce fait au chagrin qu'elle avait de quitter le toit paternel, hâta le départ, espérant que les distractions du voyage lui rendraient sa gaieté.

C'était au commencement d'avril. Le temps était superbe. Marie se mit donc en route avec son troupeau et le pâtre, dont la charge serait de remplir les fonctions les plus pénibles de l'établissement.

La petite colonie valaisanne arriva sans encombre à Montreuil, où tout était préparé pour la recevoir. Marie y trouva un joli appartement à son usage, une laiterie bien fraîche, une étable d'une propriété parfaite, avec crèche en noyer poli, et au-dessus de chaque case, le nom de l'animal tracé en caractères de laiton : *Fleurie, Mignonne, Bergère, Brunelle*, etc., dénominations choisies par la princesse elle-même.

Quand l'installation fut achevée, Mme Elisabeth vint visiter l'établissement. Elle demeura charmée du troupeau, et la figure, les grâces naïves de la laitière lui inspirèrent le plus vif intérêt. Sa satisfaction fut complète lorsque Marie lui eut fait goûter aux laitages délicats traités par ses soins.

La compagne ordinaire de la princesse Mme de T., ne tarda pas du reste à venir témoigner à la jeune Valaisanne tout le contentement de son auguste maîtresse. Et ce message flatteur était accompagné d'un fort joli cadeau.

Mais ni la beauté du lieu, ni la variété des objets qui l'entouraient, ni les attentions qu'on lui témoignait, n'avaient pu rendre à Marie sa douce gaieté. Elle remplissait ses fonctions avec zèle et exactitude, mais le travail achevé, elle se refusait à tous les plaisirs de son âge.

Le jour de la fête patronale de Montreuil, par exemple, au lieu de prendre part à la joie générale, elle alla se promener seule dans les bosquets du château et rêver, assise sous les saules de la grande pièce d'eau.

Mme de T. qui vint se promener aussi sous ces ombrages, ne fut pas peu surprise d'y trouver la jeune fille seule et plongée dans ses réflexions.

— Eh quoi ! Marie, fit-elle, tu n'es pas à la fête ?...

— Madame m'excusera, mais je préfère rester seule ici.

— A ton âge, voilà qui est surprenant... Mais quoi ! tes yeux sont rouges !... on a pleuré... Pourquoi ?... Tu as du chagrin, mon enfant : ne te trouverais-tu pas bien chez la princesse ?

— Oh ! madame, au contraire on a pour moi plus de bontés que je ne mérite.

— Tu regrettes sans doute les belles montagnes de ton pays ? ou peut-être une sœur, un frère cheri ?...

— Je n'en ai point.

— Eh bien, un ami ?... Tu rougis !... Oui, j'ai deviné. Allons je veux tout savoir ; comment s'appelle-t-il ?

— *Jacques*, madame.

Mme de T. souriant de la naïveté de cet aveu, et baisant Marie sur le front, lui dit : « Adieu, mon enfant ; nous reparlerons bientôt de cela. »

Cette petite scène attendrissante se passait pendant l'absence de la princesse, qui était momentanément à Versailles. A son retour, sa compagne la mit au courant ; on parla beaucoup des jeunes amants, vivant éloignés l'un de l'autre, et il fut convenu qu'on ferait venir Jacques, et qu'on les marierait.

Et Jacques arriva quelques semaines plus tard. C'était un bon et beau Suisse, aux larges épaules, au teint coloré, qui ne savait point écrire de jolies lettres à son amie, mais qui l'aimait sincèrement et sans partage.

Il fut nommé directeur d'un haras que la princesse formait à Montreuil.

Nous laissons à votre imagination de vous peindre tout le bonheur que goûteront nos deux amants en se trouvant réunis.

Cependant, quelque agréable que fût la situation de Jacques, il ne pouvait s'habituer à vivre

loin de son pays. Il regrettait les vertes solitudes d'Albinen et la vue des glaciers voisins. Quand il revenait de Paris, où son emploi l'apportait souvent, il s'écriait : « Trop de maisons... trop de bruit... trop de fumée ! »

Enfin, quelques années plus tard, le père de Jacques mourut, et cette circonstance obligea nos jeunes époux à rentrer au pays natal.

Ils partirent comblés de dons de la princesse et vinrent prendre possession de leur petit héritage, au village d'Albinen, où ils vécurent dans la plus grande aisance et aimés de tous.

### LE FRANÇAIS DE L'EST

**I**l devient presque banal de relever les bizarreries des circulaires nombreuses, en précédent français, qu'adressent à leur clientèle parlant cette langue, les maisons allemandes. On ne sait si c'est par économie ou par fierté que ces maisons se passent obstinément du concours d'un bon traducteur pour introduire leurs produits en pays de langue française et les y recommander.

Un de nos abonnés, habitant la Suisse allemande, veut bien nous communiquer le catalogue général d'un établissement wurtzbourgeois d'économie forestière.

Nous y voyons tout d'abord que c'est à cause de la saison prochaine que le directeur dudit établissement a expédié ce catalogue.

« *Surtout*, dit-il, le rendement d'épicéa est excessivement bas, mais mes relations anciennes m'ont permis de m'assurer un vaste champ de récolte et de coter par *conséquence* favorablement. »

Plus loin, pour une essence dont le rendement a été moins important encore, il dit : « *Seulement*, des récompenses inattendues payées aux ramasseurs, *me le rendent possible de satisfaire les demandes de mes clients.* »

Dans les conditions de vente on lit que « *Sur demande l'expédition sera faite par expresse, le surfrais sera mis en facture.* »

Plus loin : « *Toutes les graines voyagent franco, à part les glandes de chêne.* »

Dans un chapitre traitant de la culture des plantes forestières on lit : que le directeur a « *cet an-ci beaucoup agrandi ses cultures et qu'il a spécialement pour object la culture des épicéa ; — qu'il ne vend que des plantes tout à fait saines et exclusivement cultivées sous le contrôle du conseil d'économie forestiers allemands ; — que tous les travaux sont exécutés par un personal bien formé qui a aussi entre autres des machines d'emballage, etc.* »

Le directeur « *prient ses clients des instructions exactes concernantes la route à partir de la frontière.* »

Dans l'enumeration des produits en vente dans l'établissement et de leurs mérites respectifs, on voit que le sapin commun et argente « *surpasse sur un sol meuble et humide tous les arbres du pays en intégrité, âge et épaisseur et que son bord blanc et léger rapporte des déboursés.* »

L'étable plane est à recommander pour la *cultivation*. Le sorbier des oiseleurs est *bon à la plantation des rues*.

Enfin, dernier conseil : Avant de semer les graines, il faut les teindre au minium pour *garantir la semaille des oiseaux. Faites liquide le minium et mettez-en sur les graines jusqu'à ce qu'ils sont tout rouges.*

Il serait pourtant si facile de parler seulement français ; nous ne disons pas bon français.

**Excusez !** — C'était avant la loi sur les fraudes alimentaires.

Une ménagère s'aperçoit que son garçon-laitier ne lui a versé dans son pot à lait que de l'eau claire. Elle lui en fait le reproche.

— Oh ! sapristi ! répond le garçon, on a oublié d'y mettre le lait !